

Luxembourg, le 9 août 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures.

*« Dans leur réponse à la question parlementaire n°2208 sur la vente des actions Cargolux, Monsieur le Ministre des Finances et Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures ont indiqué que « les négociations en matière de droits de trafic aérien se font entre gouvernements et relèvent d'accords interétatiques ».*

*Dans ce contexte, nous aimerons poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:*

- *Monsieur le Ministre peut-il nous indiquer quelles catégories de liberté de l'air existent au Luxembourg et quels principes sont appliqués lors des négociations en matière de droits de trafic aérien entre le Gouvernement luxembourgeois et les gouvernements d'autres Etats souhaitant profiter des libertés de l'air précitées ?*
- *Monsieur le Ministre peut-il nous fournir un relevé indiquant toutes les compagnies aériennes bénéficiant d'une liberté de l'air au Luxembourg et précisant de quelles catégories de liberté respectives il s'agit ?*
- *Monsieur le Ministre peut-il nous informer également sur les droits de trafic aérien que le Luxembourg a négociés avec d'autres gouvernements au bénéfice des compagnies aériennes luxembourgeoises ? »*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

Max HAHN  
Député

Gusty GRAAS  
Député